

# I - Les caractères humains

**Compétence** Communiquer sur ses démarches en argumentant

## Fiche 1

Les caractères qui définissent l'espèce sont dits morphologiques lorsqu'ils concernent l'apparence du corps, et physiologiques lorsqu'ils concernent le fonctionnement de l'organisme.

*Parmi les caractères qui définissent une espèce, quels sont ceux qui sont héréditaires et ceux qui ne le sont pas ?*

## CORRECTION

1. Doc. 1. Citez les caractères propres à l'espèce humaine

*Caractères propres à l'espèce humaine : la tête, les bras, les jambes, les ongles, les doigts le visage....*

2. Doc. 1. Repérez l'aspect du caractère « lobe de l'oreille » sur trois générations.

*Le lobe de l'oreille peut être allongé ou pas. Sa forme est héréditaire c'est-à-dire qu'elle se transmet d'une génération à la suivante.*

3. Doc 2a. Doc. 2b. Indiquez si les différences morphologiques des individus photographiés sont héréditaires ou non. Argumentez votre réponse.

*Le bronzage et la musculature développée qui sont ici des variations individuelles influencées par le mode de vie ou l'environnement ne sont pas héréditaires*